

CHRONIQUE DU GREFFE

LES DÉCISIONS DE LA SEMAINE

SEMAINE DU 24 AU 28 JUILLET 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9198	Dawson Teacher's Union –et- Collège Dawson	1120	M. Gilles Laflamme	Réclamation de rémunération – Enseignants ayant été appelés à faire de la correction de travaux et d'examens d'une collègue partie en congé de maternité – L'employeur après le grief paie une somme qui, selon lui, est conforme à la convention – Objection de l'employeur sur le fait que le litige n'aurait plus d'objet (objection rejetée) – Analyse de la tâche de l'enseignant.	Griefs accueillis
9199	Alliance des professeures et professeurs de Montréal (FAE) –et- Commission scolaire de Montréal	5152	Me Denis Tremblay	Requête pour ordonnance de sauvegarde – Projet pilote – Intégration d'élèves TGA dans les classes régulières d'un établissement – Mise sur pied d'un comité par la direction – Obligation de consulter les instances « conventionnées » - Critères de l'émission d'une ordonnance (apparence de droit; urgence; balance des inconvénients).	Requête accueillie
9200	Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Saguenay –et- Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	5210	Me Marcel Morin	Décision sur une objection à la preuve – Litige portant sur le congédiement d'une psychologue – Employeur voulant faire une preuve d'expert sur certains aspects du travail de la psychologue – Critère de l'admissibilité d'une preuve d'expert (pertinence, nécessité d'aider le juge des faits, valeur probante du témoignage de l'expert ...).	Objection à la preuve rejetée
9201	Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (Section locale 578 SEPB) –et- Commission scolaire Marie-Victorin	5340	Me Claude Fabien	Service de garde – Détermination de la durée et de la rémunération des vacances d'une éducatrice à temps partiel – Ajout d'heures (pour remplacement ou supplément de travail) – Employeur applique la LNT pour la partie supplément –	Griefs partiellement accueillis

9202	Dawson Teacher's Union –et- Collège Dawson	1120	Me Andrée Saint-Georges	Enseignant – Défaut de respecter les délais notamment pour les résultats des étudiants – Motif de santé mentale invoqué par l'enseignant – Demande de l'employeur d'avoir un certificat – Suspension pour défaut de respecter les consignes – Respect de la procédure de l'employeur – Droit de l'employeur de demander un certificat médical si l'enseignant invoque sa santé pour justifier ses manquements.	Griefs rejetés
9203	Syndicat du personnel de soutien en éducation de la Rivière-du-Nord –et- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	5310	Me Alain Corriveau	Éducatrice – Service de garde- Rechute récidive ou aggravation d'une lésion professionnelle survenue chez un autre employeur – Acceptation par la CNESST – Est-ce que la salariée a les mêmes droits en vertu de la convention collective et de la loi ? Rép : oui	Grief accueilli
9204	Alliance des professeures et professeurs de Montréal –et- Commission scolaire de Montréal	5152	Me André C. Côté	Dépassement du nombre d'élèves – Composition des groupes – Méthode de calcul des moyennes – Portée des exceptions mentionnées au paragraphe c) de la clause 8-8.01.	Grief accueillis
9205	Syndicat de l'Enseignement du Saguenay –et- Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	5110	Me Jean-Yves Brière	Requête pour ordonnance de sauvegarde – Aménagement du temps de travail de nature personnel (TNP) – Entrée en vigueur de l'entente nationale – Entente locale ayant une disposition différente – Critère d'une requête pour ordonnance : Apparence de droit (question sérieuse) – Préjudice sérieux – Poids des inconvénients - Urgence	Requête accueillie
9206	Association des employés du nord québécois –et- Commission scolaire Crie	5111	Me Jean Ménard	Décision intérimaire – Lieux d'audience – Moyens préliminaires soulevés par le syndicat – Entente pour tenir l'audience à Montréal – Remise demandée par l'employeur – Employeur demande que l'audience se tienne à Chibougamau - Griefs contestant des congédiements (deux enseignants) – Test de proportionnalité – Audience sur les moyens préliminaires du syndicat se tiendra à Montréal .	Requête de l'employeur rejetée